

ZTI à Dijon : zone de tourisme international ou de travail intensif ?

Depuis le 25 juillet dernier, suite à forte pression de la municipalité, Dijon dispose elle aussi de sa zone de tourisme international. Au même titre que les Champs Elysées, la Baule ou Cannes. Les commerces de l'hyper centre de Dijon, étendu à la future cité de la gastronomie, **auront donc l'autorisation d'ouvrir à leur guise le dimanche et en soirée**. Au motif de capter le pouvoir d'achat des touristes étrangers et notamment asiatiques, **ce sont donc les droits des salarié.e.s inclus dans le périmètre délimité qui sont revus fortement à la baisse**. Travail imposé le dimanche (*peut on sérieusement parler de volontariat en situation de chômage de masse ?*) et en soirée pour des heures supplémentaires rémunérées à minima, loi travail aidant. Sans compter que les commerces offrant des emplois majoritairement précaires occupés par des femmes, les conséquences en matière d'organisation de la vie sociale (pour beaucoup réduite à néant) et personnelle seront désastreuses. Et le gain supplémentaire obtenu par le travail effectué lors de ces heures notamment pénibles (comme en soirée mais qui ne compteront pas comme heures de nuit) sera **absorbé pour beaucoup par la garde des enfants et les trajets à effectuer hors transports en commun**. La loi Macron à l'origine de ce dispositif ne dit évidemment pas qui compensera la dégradation de la vie familiale et sociale...

ZTI, cheval de troie du travail ... tout le temps

Sans compter que cette décision est un non sens économique, sachant que **nombre de commerçants sont peu favorables à cette extension des horaires d'ouverture** qui n'apportent qu'un gain limité de chiffre d'affaires voire aucun gain du tout.

Ils revendiquent ¹ au contraire une densification du réseau de commerces en centre ville, alors que l'austérité salariale n'incite certainement pas à dépenser un argent qui n'est déjà pas là la semaine. Les sondages d'opinion sont d'ailleurs partagés, l'engouement pour le « *shopping le dimanche* » semble limité. D'autant si soi même on doit aller travailler ce jour là !

Surtout cette mesure induit un dumping au sein même de la ville de Dijon entre commerces inclus et exclus de la zone -comme par exemple ceux place de la République ou proches de la gare de Dijon, mais aussi les zones commerciales en périphérie de l'agglomération. Nul doute que très rapidement, **celles-ci exigeront une extension de la zone** sous la menace du chantage à l'emploi. Argument que ne pourra qu'entendre la municipalité qui n'aura d'autre choix que de céder.

Ainsi partout étendu, le gain économique deviendra minime pour tout le monde mais le gouvernement aura atteint son but :

¹ Voir article de Libération du 22 juin dernier : http://www.liberation.fr/france/2016/06/22/l-ouverture-du-dimanche-pas-assez-rentable-pour-les-commerçants_1461218

Faire du dimanche un jour de travail comme un jour normal, sans majoration, avec une amplitude horaire pouvant aller jusqu'à minuit. La zone de tourisme international n'est juste que le cheval de troie posé par Emmanuel Macron pour imposer partout le principe du travail 7 jours sur 7 jusqu'à minuit.

Bientôt, les champs Elysées à Dijon ?

Quant à la justification touristique de cette ouverture, **elle est pour le moins fragile, voire inexistante.** Dijon n'est déjà pas le pôle touristique majeur de Bourgogne. Ce pôle draine essentiellement un tourisme certes important mais de passage, en journée, attaché à l'achat éventuel de spécialités locales, c'est à dire intéressé par tout au plus quelques enseignes. Loin du shopping parisien des Champs Elysées.

Aussi si Dijon sera « réveillé le dimanche »², ce sera **surtout le fait de salarié-e-s n'ayant d'autre choix que d'aller bosser pour quelques euros supplémentaires.** Tout cela au nom de la prétention démesurée d'une ville à s'imaginer grand pôle touristique au même titre que les sites précités, ce qu'elle n'est assurément pas et plus grave, à être bon élève dans la destruction des droits des salarié-e-s et de leur environnement social et familial, ce que nous dénonçons fermement.

C'est pour le moins désolant et Solidaires se mobilisera pour empêcher cette spirale anti sociale infernale.

Dijon le 9 août 2016

2 Selon l'expression de Daniele Juban, adjointe aux commerces de la ville de Dijon : <http://www.bienpublic.com/edition-dijon-ville/2016/07/31/la-zone-touristique-internationale-definie>